



Séance du 11 mars 2022 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris

présidée par **Hubert Loiseleur des Longchamps**

coordonnée par **Michel Boyon**, 1^{ère} section - ASOM

en présence d'un auditoire limité sur inscription à secretariat@academiedoutremer.fr

accessible également en visioconférence

« *Les territoires contre la nation* »

PROGRAMME

Introduction

Hubert Loiseleur des Longchamps, Président - ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 18 février et Nécrologie de Luc Laventure

par **Pierre Gény**, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation de la séance

Michel Boyon, Conseiller d'État honoraire, Avocat à la Cour - 1^{ère} section - ASOM

Communications

« Territoire, identité et construction de la nation »

par **Roland Pourtier**, Vice-président - ASOM

« La Nation et ses territoires »

par **Béatrice GIBLIN**, Géographe, Professeur émérite des Universités - Université Paris 8, Fondatrice de l'Institut Français de Géopolitique, Directrice de la revue Hérodote, Revue de Géographie et de Géopolitique

« Le droit international rempart de la Nation et de ses territoires »

par **Bernard MIYET**, Ambassadeur, ancien Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, Président de l'Association française pour les Nations unies

« Les empires contre-attaquent »

par **Joseph MACÉ-SCARON**, écrivain, essayiste. Consultant. Historien de formation

Installation par Bruno Delmas de Isabelle Dion

en qualité de Membre titulaire en 1^{ère} section au siège de **Bernard Dorin**, dont sera fait l'éloge



Résumés

Roland Pourtier, Vice-président – ASOM

« Territoire, identité et construction de la nation »

Du Mali à l'Ukraine les événements se télescopent. La guerre rappelle dans sa violence ces réalités que certains intellectuels avaient pensé mettre sous le boisseau, annonçant la fin des territoires ou la fin de l'histoire. Territoires, frontières, identités, nations, volonté de puissance : retour des fondamentaux de la géopolitique. Résurgence des nationalismes, revendication du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », oppression des minorités (Kurdes, Ouïgours, Rohingyas), irrédentismes et séparatismes ou, à une échelle plus locale, replis identitaires à l'instar, en France, des « territoires perdus de la République », partout la question du territoire et de la nation, redevient centrale.

Ma réflexion porte sur l'Afrique subsaharienne. La construction de l'État comme la construction de la nation est profondément marquée par l'héritage colonial, le « partage » du continent à la fin du XIX^{ème} siècle, selon un processus de complète « hétéronomie » dans le tracé des frontières, enfermant les populations sans leur assentiment dans des entités territoriales étrangères à leurs organisations politiques et à leurs pratiques de l'espace. Comment les États multiethniques peuvent-ils forger un avenir singulier à partir d'entités plurielles ? Comment la fragmentation de l'espace (dehors/dedans) conduit-elle, ou non, à la distinction eux/nous ? En à peine plus d'un siècle des identités nationales se sont construites. Comment la construction physique et symbolique des territoires donne-t-elle corps, et âme, à ces nations en devenir ? Des tensions ethno-régionales internes très fortes menacent certains agencements territoriaux. Des tentatives de sécession ont échoué (Katanga, Biafra), celle du Soudan du Sud a réussi au terme d'une longue guerre. D'autres revendications indépendantistes continuent à s'exprimer (Azawad au nord Mali, Amazonie au Cameroun). Entre territoires et nation, construction des identités et rapports de pouvoir, l'histoire invente sans cesse ses trajectoires, redessinant, aux différentes échelles de l'espace, la carte du monde.



Béatrice GIBLIN, Géographe, Professeur émérite des Universités - Université Paris 8, Fondatrice de l'Institut Français de Géopolitique, Directrice de la revue Hérodote, Revue de Géographie et de Géopolitique

« La Nation et ses territoires »

Le territoire continental de la Nation française est de plus en plus souvent décrit comme fracturé, fragmenté, ressemblant à un archipel autrement dit formé d'îles séparées par des territoires vides, chaque île étant repliée sur elle-même. A ce territoire métropolitain il faut ajouter les territoires ultra marins de la Nation très éloignés géographiquement de la métropole et aux histoires longtemps distinctes, territoires colonisés puis devenus pour les uns départements et régions et pour d'autres situés dans le Pacifique et plus éloignés, des territoires d'Outre-mer aux statuts particuliers.

Les relations entre la Nation et ses territoires sont complexes. Dénonciation en métropole comme dans ces îles lointaines d'une centralisation faisant obstacle à l'exercice d'une réelle autonomie mais faisant appel à l'Etat quand la situation devient critique ; Désir d'indépendance qui s'oppose à la volonté du plus grand nombre de rester dans le giron de l'Etat français ; autonomie régionale revendiquée avec maintien des subventions de l'Etat. Quels devenir pour la Nation française et ses territoires ?

Bernard MIYET, Ambassadeur, ancien Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, Président de l'Association française pour les Nations unies

« Le droit international, rempart de la Nation et de ses territoires »

La Charte des Nations Unies, bien que commençant par la phrase « Nous peuples des Nations Unies, résolu », reste dans le droit fil de la logique westphalienne et européenne de l'Etat nation détenteur du pouvoir de représentation et de décision. L'article 2 stipule le principe du respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats. Les Etats les plus modestes qui n'ont d'autre protection que le recours au droit international y sont très attachés.

Ce même article consacre le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le démantèlement des empires européens au cours des derniers siècles puis la désagrégation des empires coloniaux s'étant traduits par la constitution d'Etats agrégeant des groupes ethniques ou religieux hétérogènes ou la dispersion d'une population homogène entre plusieurs Etats,



frustrations et tensions se manifestent de manière récurrente. Là encore les peuples les plus fragiles et les minorités nationales comptent sur les conventions.

Les frontières et législations nationales ne sont guère efficaces pour répondre aux défis du changement climatique, des pandémies, du terrorisme et du crime organisé, de l'utilisation de l'espace extra atmosphérique et des océans, du cyberspace.

Face aux conséquences économiques et sociales de la globalisation initiée par les Etats du G7, des forces politiques estiment qu'un repli national serait seul à permettre la reprise en main de leur destin. Les mêmes imputent les dégâts causés aux présumés diktats imposés aux Etats par des bureaucraties internationales alors même que c'est leur marginalisation délibérée et le parti pris de la déréglementation qui ont dépossédé les gouvernements nationaux des moyens d'action requis. Comment retrouver les marges de manœuvre perdues pour refaire nation ?

Joseph MACÉ-SCARON, écrivain, essayiste. Consultant. Historien de formation

« Les empires contre-attaquent »

Ces dernières décennies ont souvent donné l'impression que, seuls, deux modèles d'organisation territoriale prévalaient dans le débat public. Le premier pensait le monde comme des confédérations cohabitant plus ou moins harmonieusement et devant, tôt ou tard, déboucher sur un ordre mondial. Cette vieille vision a trouvé un nouveau souffle après la chute du Mur de Berlin et a été nourri par de nombreux essais au premier rang desquels, le best-seller mondial que fut *La fin de l'Histoire* de Francis Fukuyama. Le second modèle était celui de la nation, défendu par une poignée d'irréductibles ou de passéistes regroupés sous l'appellation non contrôlée de « souverainistes ». Or, parallèlement à cet affrontement qui a atteint, en France son paroxysme avec le référendum de 2005, nous avons assisté par étapes successives au retour des empires. Ces derniers n'ont cessé de gagner en influence au point d'être les acteurs majeurs du nouvel ordre mondial qui se dessine.

Qu'ont donc en commun les empires russes, chinois, néo-ottomans, perses ? Quelle est la nature de leurs relations avec les territoires qui les composent ? Peut-on vraiment parler d'empire américain ? L'Union européenne peut-elle se penser comme un empire ? Et quelle est la place de la nation française qui s'est précisément construite contre les empires ?